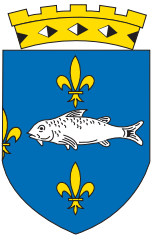


Francilienne

Les cahiers d'acteurs DU DÉBAT PUBLIC



> Ville de Poissy

Poissy, ville de 36 000 habitants, est bordée par la forêt de Saint-Germain-en-Laye et les rives de la Seine. Outre qu'elle demeure la ville de naissance de Saint Louis, elle est riche d'un patrimoine historique multiséculaire (Collégiale Notre-Dame, Musée du Jouet), compte de multiples espaces verts (Parc Meissonier, Parc de la Charmille) et possède une forte tradition commerciale et industrielle (PSA Peugeot-Citroën, Rochas, Environnement SA, Technoparc). Son attractivité économique en fait un bassin d'emploi important qui fait converger des milliers de personnes chaque jour vers son centre-ville grâce à une bonne accessibilité (Bus, RER A, ligne SNCF, RN 13, A13, A14). Mais elle subit de plus chaque jour une forte circulation de transit entre le Nord et le Sud du département, sur des axes routiers locaux non adaptés et saturés, ce qui nuit gravement à la qualité de vie de milliers de pisciaccais.

> POUR UNE VÉRITABLE VOIE DE CONTOURNEMENT POUR POISSY : L'A104 PAR LE TRACÉ ROUGE

A104 : seul le tracé rouge répond à l'intérêt général

Le débat public arrive à son terme et il revient donc à la Ville de Poissy de réaffirmer sa position, telle qu'elle l'a exprimée notamment par le biais d'une délibération votée à la majorité de son conseil municipal. Cinq arguments se dégagent.

1 • Le prolongement de l'A104, indépendamment du choix du tracé, est une nécessité absolue pour l'Ouest parisien. L'augmentation continue du trafic dans les prochaines années exige de réaliser de nouvelles routes. Si nous voulons que notre région continue à se développer, à accueillir des entreprises, à créer des richesses, à offrir un cadre de vie agréable à ses habitants, il est impératif de rendre plus fluide la circulation et de réduire les temps de transports. Seule une liaison rapide et directe entre Poissy-Orgeval et Cergy Pontoise peut atteindre cet objectif. Il s'agit du tracé rouge dit historique. Les acteurs économiques (Grandes entreprises, PME, Chambres consulaires, associations et groupement d'entreprises) se sont

exprimés en ce sens (*voir ci-après*). Par ailleurs, les futurs grands projets (opération d'intérêt national) imposent des liaisons performantes, routières et ferroviaires.

2 • L'urgence de réaliser cette autoroute implique de choisir le tracé le plus facilement réalisable. Seul le tracé rouge possède déjà les emprises foncières nécessaires à sa construction. Le tracé bleu qui traverse la forêt de Saint-Germain-en-Laye est inacceptable. Les autres tracés ne sont pas réalistes (trop éloignés ou coûts exorbitants) ou ne répondent pas aux objectifs assignés à l'A104.

3 • La protection des riverains doit être une priorité. A ce titre, la conception actuelle des autoroutes permet de protéger efficacement les populations qui résident aux abords (chaussées semi enterrées, tunnels, merlons, murs antibruit...). Le cas de l'A14 est exemplaire de ce progrès. Dans la partie sud du tracé rouge (partie S1), l'aménage-

> CONTACT

Hôtel de Ville de Poissy
Place de la République 78300 Poissy
Tél. : 01 39 22 56 40
Fax : 01 39 65 21 90

Pour une véritable voie de contournement

ment d'un viaduc couvert au dessus de la Seine permettra de limiter au maximum les nuisances générées par cet ouvrage.

4 • L'argument environnemental, défendu par certaines associations pour refuser certains tracés ou plaider l'absence de toute autoroute, ne concerne que les futurs riverains, dans dix ou quinze ans. Or, des milliers de personnes subissent, aujourd'hui même, les nuisances de milliers de véhicules qui traversent des zones urbanisées aux voiries non adaptées à ce type de trafic, comme c'est le cas pour le centre-ville de Poissy. C'est pour ces populations d'aujourd'hui qu'il faut agir au plus vite et désengorger le réseau routier local.

5 • Poissy est la seule ville qui s'engage

pour un tracé qui la traverse pour partie. A l'inverse de la défense de certains intérêts très particuliers, cette position s'explique par le souci de privilégier l'intérêt général de toute une région c'est-à-dire celui de centaines d'entreprises avec leurs emplois et du cadre de vie de milliers d'habitants.

L'A 104 par le tracé rouge est le seul qui réponde à cette exigence d'intérêt général. Je souhaite donc que la Commission du débat public se fasse le porte parole de cette position auprès du ministre des Transports. ■

Jacques Masdeu-Arus
Maire de Poissy
Député des Yvelines



> L'A104 est une nécessité au plan économique !

Dans le contexte actuel de développement économique de notre département, qui malgré les autoroutes virtuelles de l'information, Internet et autres, nécessite des liaisons autoroutières dignes de ce nom, le bouclage de l'A104 est une nécessité impérative et urgente. Président d'un club d'entreprises, qui regroupe sur Poissy et ses environs plus de 100 sociétés, j'ai la responsabilité d'affirmer que si nous ne sortons pas de cette infrastructure routière désuète dans l'ouest de Paris, l'économie locale ne peut que se scléroser et réagir par des délocalisations ne pouvant qu'entraîner des pertes d'emplois locales. Il n'est pas acceptable de mettre 30 minutes pour traverser Poissy, 40 minutes voire plus pour rejoindre le pôle de Cergy alors qu'il faut 15 minutes pour aller à Paris en empruntant l'A14, voie pourtant tant décriée il y a encore peu de temps.

Certes, l'attentisme de près de 40 ans des responsables successifs est la cause de la complexité des prises de décision aujourd'hui. Quel que soit le tracé retenu, même s'il

y a discussion sur le tracé d'origine pourtant le plus logique, l'A104 doit être réalisée, et ce sans discuter les coûts supplémentaires d'aménagements nécessaires à la protection des riverains venus s'installer entre temps. Les pouvoirs publics doivent porter leur responsabilité et assumer, mais doivent trancher et agir !

En ce qui concerne les craintes de la pollution atmosphérique, il faut raisonner global et se rappeler qu'il n'y a aucune comparaison entre une pollution émise par les gaz d'échappements de véhicules en embouteillage et par ceux en circulation fluide même lente. Un rapport de 1 à 10 ! Dans les cas de pollutions dues au trafic automobile, à l'exception de ruelles étroites ou de carrefours encaissés, l'atmosphère s'homogénéise très vite et qui se croyait à l'abri en pensant « la pollution est émise chez les autres » se trompe : exemple de la forêt de Rambouillet où les taux d'ozone sont les plus forts lors d'épisodes en été (émissions à Paris de polluants évoluant au cours de réactions chimiques accélérées

par les températures estivales et les UV solaires, entraînant à terme la formation d'ozone). Ce n'est certainement pas près d'une voie de trafic élevée que cette pollution en ozone est la plus forte. Les réactions complexes ne peuvent se mesurer qu'à l'échelle d'une région. Moins le trafic sera congestionné à l'intérieur d'une maille de 20 km par 20 km, moins les taux de polluants seront élevés dans la maille entière.

De même, doit être réalisée dans l'accompagnement de l'A104, la création d'une troisième voie sur l'A13 entre Poissy et Rocquencourt ainsi que son éclairage, comme toute voie de la périphérie d'une capitale quelle qu'elle soit dans le monde entier.

J'affirme donc une position claire, même si elle peut provisoirement fâcher certains qui seront pourtant les premiers à l'utiliser : oui au bouclage de la Francilienne, oui à la réalisation urgente de l'A104. ■

François Gourdon
Président d'Entreprises et Passions
Président d'Environnement SA

Des milliers d'automobiles au pied de la Collégiale chaque jour...



nt pour Poissy : l'A 104 par le tracé rouge



... et sur la RN 13

> À chacun ses responsabilités

Groupement des forces économiques de la RN 13, dans sa partie Poissy-Orgeval, l'UE 13 est particulièrement attentive au débat relatif au prolongement de l'A104 comprise entre la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et l'autoroute A13, au niveau de Poissy-Orgeval.

Parce que confrontés quotidiennement, comme nos clients et fournisseurs, aux sempiternels embouteillages, week-ends compris, de la RN 13 entre Saint-Germain et la zone commerciale d'Orgeval, nous sommes à l'affût de tout ce qui peut contribuer à l'amélioration des conditions de circulation.

Le but recherché est le gain de temps. Or, la prise en compte et la réalisation de tous les projets

de développement économique, et notamment commerciaux, que nourrissent les communes de Chambourcy, Aigremont, Poissy, Orgeval ou encore Villennes-sur-Seine et que nous soutenons, sont conditionnés par l'aménagement, déjà indispensable, des axes routiers existants : A13, A14, RN 13. Nous interpellons très régulièrement les élus à ce sujet. La réponse est toujours la même : le développement économique passe par les aménagements routiers ! Dont acte. C'est pourquoi le dossier A104 est fondamental. Si le Conseil général, parce que maintenant compétent pour l'aménagement de la RN 13 connaît notre impatience, l'UE 13 estime que la CNDP doit connaître cette

même impatience : la réalisation au plus vite et au meilleur coût de l'A104 est vital pour nos entreprises.

Notre engagement pour ce postulat est sans réserve et la solution du tracé rouge demeure la plus pertinente. Nous pensons également que la décision du gouvernement d'arrêter le principe de l'A104 conditionnera les aménagements précédemment évoqués qui nous concernent directement.

Que chacun prenne ses responsabilités comme nous-mêmes, chefs d'entreprises, savons prendre les nôtres. ■

Michel Bardot

Président de l'Union des entreprises de la RN 13 (UE 13)

> Poissy est le verrou de l'itinéraire actuel Cergy-Poissy-Saint-Quentin

Il ne s'agit pas d'un problème de voirie locale, mais bien nationale sur un axe de transit. Un tracé qui ne traite pas la déviation de Poissy tout en facilitant l'accès des poids lourds à ses zones périphériques, **est sans intérêt.**

Ce verrou doit sauter, en répondant à deux attentes majeures :

Première attente

> Mettre fin à l'éventration du centre-ville par un trafic lourd de transit de toutes espèces, notamment de citernes et produits de toutes nature, qui mettent en péril la vie des habitants. Dans leur tract distribué à Cergy, les Verts évoquaient le concept d'éventration future du tissu urbain par l'A104.

Contre-vérité quand on connaît vraiment le tracé historique. Et l'occasion est même unique de recoudre le tissu urbain à Carrières. Mais à Poissy, l'éventration urbaine, c'est le lot quotidien.

Dans les salles du débat public, on parle beaucoup et on a tendance à oublier les réalités. Un champ couvert de bidons, tels les parages de La Galliotte (nous tenons des photos à disposition) devient un paradis décimé par tel ou tel tracé, mais un centre ville éventré par le transit de produits dangereux à 20 mètres d'habitations devient assez banal. On n'en parle pas.

Mais le choc de la vidéo projetée à Poissy a marqué le retour douloureux des fabricants de mots (de maux ?) aux réalités. La Commission pourra venir passer 15 minutes un jour ouvrable près de la Collégiale. Elle pourra ainsi apprécier la hiérarchie des urgences à résoudre par le projet Francilienne.

Seconde attente

> Permettre d'accéder à la ville et d'en sortir aisément, pour ceux qui y résident, qui y travaillent, pour les transports routiers de voyageurs, et pour ceux qui veulent rejoindre la gare. Car réaliser la Francilienne dans ce secteur, c'est paradoxalement faciliter l'usage des transports collectifs à Poissy par rabattement. Notamment pour ceux qui dépendent aujourd'hui de l'autoroute A13. Et l'autoroute A104 elle-même est susceptible d'assurer un transport en autocars rapides, de Cergy à Saint-Quentin par exemple. ●●●

L'A 14 : un bon exemple d'insertion réussie d'une autoroute dans le paysage



●●● La solution Francilienne doit permettre, outre une déviation, un accès aisé au Nord de Poissy, au Technoparc, à Peugeot, à Achères. Cet accès aisé à Peugeot, au RD190, est réalisé par le tracé rouge, qui est aussi vert dans sa partie sud, par sa sortie à Carrières, et par le pont départemental à réaliser à Achères. Ce tracé, en poursuivant par la boucle de Chanteloup vers Cergy, permet d'établir le lien local et régional qui fait actuellement défaut,

Le tracé rouge est le seul susceptible de remplir les missions décrites ci-dessus.

Les autres ne sont pas susceptibles de dégager Poissy Centre de son trafic de transit. Notamment le tracé bleu n'offrirait qu'un échangeur sur la RN308, en pleine forêt, qui contraindrait les poids lourds destinés à Peugeot, au Technoparc ou à la rive droite à traverser le centre-ville, soit à revenir vers les quartiers urbanisés au nord de la ville. Le tracé bleu implique par ailleurs des conséquences environnementales graves. Ces tracés n'ouvrent pas la porte pisciacaïse avec la bonne clé, et doivent être écartés.

Des élus ont voulu contribuer positivement au débat public, en proposant leur solution, telle le tracé bleu ou le vert. Mais ces tracés nous semblent fondamentalement injustes à l'égard de ceux qui n'ont jamais été mis en mesure de connaître, en installant leur habitation, l'existence de ces nouveaux tracés, à Achères, à Herblay ou à Pierrelaye. Alors que le rouge est parfaitement connu de tous, depuis longtemps et reste en tous points actuel. ■

La partie sud du tracé rouge comprendra de multiples aménagements de protections : tranchées couvertes, merlons, écrans latéraux...



Comité PROFILE

3 mai 2006

> Conclusion

Les conditions de circulation dans Poissy et sa région sont aujourd'hui fortement dégradées. Elles le seront encore davantage dans les années futures, si rien n'est fait, comme le démontrent les simulations de trafic.

Or, le développement de notre ville et de celui de la région n'ira de pair qu'avec des accès routiers performants, à la fois pour les activités des entreprises et leurs milliers de salariés.

Une véritable voie de contournement doit donc être réalisée dans les meilleurs délais. Le tracé rouge et notamment sa partie sud (S1) est la voie de contournement tant attendue depuis des dizaines d'années par l'ensemble des acteurs économiques du département, par les automobilistes qui transitent ou circulent dans notre ville et par des milliers de pisciacaïses riverains de ses axes encombrés et pollués.

LA 104 par le tracé rouge est donc le seul qui répond à cette exigence d'intérêt général. La Commission du débat public doit donc se faire le porte-parole de cette position auprès du ministre des Transports.